[redacted]

POLITIQUE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR

1. FONDEMENT DE LA POLITIQUE

2. OBJECTIF DE LA POLITIQUE

3. DÉFINITIONS

4. CHAMP D’APPLICATION DE LA POLITIQUE

7. APPLICATION

[redacted]

ANNEXE 1

TAUX PRESCRITS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONS

1. Taux kilométrique :

¾

¾

¾

¾

2. Repas :

¾

4. Autres frais :

5. Téléphones/téléphones cellulaires/téléphones intelligents :